

Ville d' **ANTONY**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2015

Le 25 juin 2015, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 19 juin 2015, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, Mme ROLLAND, Mme COTTENCEAU, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, Mme CHARRIER, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : M. MEDAN, M. COLIN, M. SERIN, M. ADDA, M. OLLIVRY, Mme LAJEUNIE, Mme BENOIT, Mme HAGEL, Mme LE BRIS,

M. GOULETTE est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LES SIECLES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 10 AVRIL 2015 POUR UN MONTANT DE 19 000 EUROS TTC. (11/03/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE RUE DU MONT BLANC-LOT 14: ELECTRICITE, COURANTS FORTS ET FAIBLES, AVEC LA SOCIETE EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 770.66 EUROS HT. (16/03/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC ARVEST PREVENTION POUR L'ORGANISATION TECHNIQUE DE LA FETE DE LA MUSIQUE POUR UN MONTANT DE 11 400 EUROS TTC. (11/03/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE ADOLPHE PAJEAUD- LOT 3: CVC PLOMBERIE, SANITAIRES, AVEC LA SOCIETE FLUITEC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 7 447.98 EUROS TTC. (20/03/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT ENTRE LA SAS GYMNOVA ET LA VILLE D'ANTONY DEFINISSANT LES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS GYMNIQUES DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN POUR UN MONTANT DE 3 208.80 EUROS TTC. (23/03/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT ENTRE LA SAS EGM BOTANICA ET LA VILLE D'ANTONY DEFINISSANT LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS HYDRAULIQUES DU TERRAIN DE FOOTBALL DU STADE GEORGES SUANT POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 556.40 EUROS TTC. (23/03/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SARL PROMETOUR POUR L'ACHAT DE BILLETS D'AVION POUR LE SEJOUR EN CROATIE AU MOIS DE JUILLET 2015 POUR UN MONTANT DE 8 679.96 EUROS TTC. (23/03/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SARL PROMETOUR POUR L'ACHAT DE BILLETS D'AVION POUR LE SEJOUR EN CRETE AU MOIS DE JUILLET 2015 POUR UN MONTANT DE 9 049.32 EUROS TTC. (23/03/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC M. CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR, ETHNO-PSYCHOLOGUE, POUR UN APPUI TECHNIQUE AUX PARTENAIRES DANS LE CADRE DES INTERVENTIONS A MENER AUTOUR DE L'HYGIENE CORPORELLE AFIN DE MODIFIER LE CALENDRIER D'INTERVENTION. (25/03/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC M. CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR, ETHNO-PSYCHOLOGUE, POUR UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DANS LE CADRE DE LA REUSSITE EDUCATIVE AFIN DE MODIFIER LE CALENDRIER D'INTERVENTION. (25/03/2015)
- ADOPTION DE DEUX CONTRATS AVEC LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (SNCF) POUR L'ACHAT DE BILLETS DE TRAIN POUR LES SEJOURS GLISSE AU PAYS BASQUE DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2015 POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 401.60 EUROS. (24/03/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE ADOLPHE PAJEAUD- LOT 2: MENUISERIES INTERIEURES, CLOISONS, DOUBLAGES, FAUX PLAFONDS, REVETEMENTS DE SOLS ET REVETEMENTS MURAUX, AVEC LA SOCIETE LAGARDE ET MAREGNANI POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 492 EUROS TTC. (27/03/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE DE FOURNITURE ET POSE DE JEUX, DE SOLS AMORTISSANTS ET DE CLOTURES SUR DIFFERENTS SITES DE LA VILLE AVEC LA SOCIETE P.O.S.E POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 28 211.88 EUROS TTC. (30/03/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION METISSAGE PROD POUR LA REPRESENTATION DES SPECTACLES « MEME PAS PEUR » ET « CONTES ZEUREUX » LE 11 AVRIL 2015 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 1 160.50 EUROS. (27/03/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE TROIS BUREAUX SITUES AU REZ DE CHAUSSEE DU BATIMENT COMMUNAL PLACE FIRMIN GEMIER CONCLUE ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS DE SEINE. (01/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CAMPAGNE BUCCO-DENTAIRE ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN CP. (01/04/2015)
- MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES DU SERVICE GARAGE. (02/04/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE A BONS DE COMMANDE RELATIF AUX TRAVAUX DE DESAMIANTAGE DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY, A LA SOCIETE AD2L POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 50 000.00 EUROS HT ET UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 300 000.00 EUROS HT. (08/04/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 2 : BATIMENTS SCOLAIRES, AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 10 968 EUROS TTC. (08/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE VAL DE BIEVRE AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE D'ANTONY POUR UN LOYER MENSUEL DE 600 EUROS ET 60 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (08/04/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE A BONS DE COMMANDE PASSE SELON LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT, DETECTION, GEOLOCALISATION ET MARQUAGE PIQUETAGE DES OUVRAGES SOUTERRAINS A LA SOCIETE GEOSAT SANS MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 85 000 EUROS HT. (10/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC M. CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 1 305 EUROS TTC. (10/04/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE PASSE AVEC LA SOCIETE SEMERU POUR LA MAINTENANCE DES SYSTEMES DE CONTROLE D'ACCES ET DES ALARMES ANTI-INTRUSION DES BATIMENTS DE LA VILLE POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 10 000 EUROS HT ET UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 200 000 EUROS HT. (10/04/2015)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 185 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC POUR UN MONTANT DE 265 000 EUROS. (10/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA BIBLIOTHEQUE GEORGE SAND DE L'HAY LES ROSES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE EXPOSITION A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE DU 30 AVRIL AU 2 JUIN 2015. (17/04/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES OU EN SITUATION DE HANDICAP- LOT 3: MENUISERIES EXTERIEURES, SERRURERIE METALLERIE, AVEC LA SOCIETE AMT POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 8 298.72 EUROS TTC. (17/04/2015)

- ATTRIBUTION DU MARCHE A BONS DE COMMANDE PASSE SELON LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT- MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES, DE RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS DE DIVERS SITES DE LA VILLE. (20/04/2015)
 - o Lot n°1 : Maintenance des portes automatiques ou manuelles du marché couvert d'Antony à la société SCHINDLER pour un montant annuel de 10 520 euros HT pour la maintenance préventive et sans minimum et pour un montant maximum annuel de 50 000 euros HT pour la maintenance curative.
 - o Lot n°2 : Maintenance des portes et portails automatiques installés sur les sites autres que le marché couvert d'Antony à la société SCHINDLER pour un montant annuel de 8 192 euros HT pour la maintenance préventive et sans minimum et pour un montant maximum annuel de 200 000 euros HT pour la maintenance curative.
 - o Lot n°3 : Réparation et entretien des rideaux électriques ou manuels sur divers sites de la ville à la société BERTRAND SYSTEMS AUTOMATIQUES sans minimum et pour un montant maximum annuel de 25 000 euros HT.
- DECLARATION SANS SUITE DU MARCHE DE FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN, CONSOMMABLES, DISTRIBUTEURS ET PETITS MATERIELS MENAGERS POUR DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY- LOT N°1 : PRODUITS D'ENTRETIEN- LOT N°2 : CONSOMMABLES ET DISTRIBUTEURS- LOT N°3 : PETITS MATERIELS MENAGERS. (20/04/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPEES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP AVEC LA SOCIETE VIGIER- LOT N° 4 : MENUISERIES INTERIEURES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 908.00 EUROS HT. (20/04/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE DE SELS DE DENEIGEMENT A ANTONY- 2 LOTS (APPEL D'OFFRES OUVERT). (21/04/2015)
 - o Lot n°1- Fourniture de sels de déneigement en vrac à la société OGAMALP, sans montant minimum et pour un montant maximum total de 240 000.00 euros HT.
 - o Lot n°2- Fourniture de sels de déneigement et de déverglaçant en sac à la société QUADRIMEX SELS, sans montant minimum et pour un montant maximum total de 120 000.00 euros HT.
- ADOPTION DE LA CONVENTION AVEC AVENTURE PARC POUR L'ORGANISATION DE PRESTATIONS PARC AVENTURE DANS LE CADRE DES SEJOURS GLISSE AU PAYS BASQUE AUX MOIS DE JUILLET ET AOUT 2015 POUR UN MONTANT DE 1 000.00 EUROS TTC. (10/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE VELPEAU A UN AGENT DE LA VILLE MOYENNANT UNE INDEMNITE MENSUELLE DE 600 EUROS ET 40 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (24/03/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CREARTAMIS. (23/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION COMPAGNIE LAPALM. (23/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ENTREPOT SIS 6 AVENUE LEON HARMEL A LA SOCIETE NOUVELLE LDCO TRANSPORT POUR UN LOYER MENSUEL DE 666.67 EUROS ET 333.33 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (04/05/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 3- BATIMENTS ADMINISTRATIFS, CULTURELS, INDUSTRIELS, SPORTIFS ET PERISCOLAIRES, AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 18 866.47 EUROS TTC. (04/05/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPEES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP- LOT 8 : VENTILATION PLOMBERIE, SANITAIRES, CHAUFFAGE, AVEC LA SOCIETE SERTH POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 137.60 EUROS TTC. (05/05/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES MOYENS DE SECOURS DES BATIMENTS DE LA VILLE : (04/05/2015)
 - o Lot n°1 : systèmes de sécurité incendie à la société SAVPRO pour un montant annuel de 23 073.51 euros HT pour la maintenance préventive et pour un montant minimum annuel de 10 000 euros HT et maximum de 150 000 euros HT pour la maintenance curative.
 - o Lot n°2 : extincteurs et robinets incendie armes – R.I.A – à la société PROTECT SECURITE pour un montant annuel de 12 195.20 euros HT pour la maintenance préventive et pour un montant minimum annuel de 2 000 euros HT et maximum de 50 000 euros HT pour la maintenance curative.
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ARPAN. (17/04/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC CARAMBA SPECTACLES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE BEN L'ONCLE SOUL EN DATE DU 27 JUIN 2015 POUR UN MONTANT DE 26 375 EUROS TTC. (04/05/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 SANS INCIDENCE FINANCIERE AVEC LA SOCIETE SEMERU POUR LA MAINTENANCE DES SYSTEMES DE CONTROLE D'ACCES ET DES ALARMES ANTI-INTRUSION DES BATIMENTS DE LA VILLE AFIN D'AJOUTER DES FOURNITURES SUPPLEMENTAIRES AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES. (05/05/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SOCIETE BODET DEFINISSANT LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE DES TABLES DE MARQUE DES GYMNASES DE L'ESPACE LIONEL TERRAY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 014 EUROS TTC. (05/05/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 DE REGULARISATION DE LA PRIME 2014 AU MARCHE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DE LA VILLE AVEC LA SMACL POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 2 723.70 EUROS TTC. (04/05/2015)
- ADOPTION DE LA CONVENTION AVEC LA SOCIETE H2O POUR L'ORGANISATION DE PRESTATIONS SURF DANS LE CADRE DES SEJOURS GLISSE AU PAYS BASQUE AUX MOIS DE JUILLET ET AOUT 2015 POUR UN MONTANT DE 6 256.00 EUROS TTC. (10/04/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS DE SEINE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LE CONCERT DE BEN L'ONCLE SOUL LE 27 JUIN 2015 POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS TTC. (05/05/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL POST-OFFICE DE GESTION DU COURRIER AVEC LA SOCIETE BERGER-LEVRAULT POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 620.16 EUROS TTC. (05/05/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DU CLOS-COUVERT DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON AVEC LA SOCIETE ARTIBAL MANDATAIRE DU GROUPEMENT ARTIBAL / RENE CUILHE / CHAMBROY / ECOVI / CALVIAC-BLATIER AFIN DE FIXER LE MONTANT DEFINITIF DE REMUNERATION A 180 850 EUROS HT. (07/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NOUVELLES DIMENSIONS POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 30 510 EUROS TTC. (13/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AFRIQUE CONSEIL POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 39 875 EUROS TTC. (13/05/2015)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS AVEC L'AUBERGE DU STEINLEBACH DE ODEREN POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS PAR LA STRUCTURE 123 MALINS POUR UN MONTANT DE 6 552 EUROS TTC. (13/05/2015)
- DECISION PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DE LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD. (05/05/2015)
- DECISION PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DE LA BIBLIOTHEQUE ET DISCOTHEQUE RUE MAURICE LABROUSSE RENOMMEE MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (05/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DES HAUTS DE SEINE. (15/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION DOS ET PETITE ENFANCE POUR UNE PRESTATION DE FORMATION DESTINEE AUX ASSISTANTES MATERNELLES DE LA VILLE POUR UN MONTANT DE 500 EUROS. (15/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AMICALE PHILATELIQUE DE LA RIVE DROITE D'ANTONY. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AVEL HA LANV. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CHŒUR CRESCENDO. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TA DAIMA CULTURE ET MUSIQUE. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CLUB PHILO D'ANTONY. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION FAM ALTERNAT. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AGEFA. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 21 OCTOBRE 2014 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION VIVRE A LA FONTAINE ST-EX CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ANCIENNE MAIRIE ANNEXE LA FONTAINE AFIN DE MODIFIER LES JOURS ET HEURES DE MISE A DISPOSITION. (18/05/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA SARL TOHU BOHU POUR LA REPRESENTATION DU SPECTACLE LE HARICOT MAGIQUE LE 23 MAI 2015 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT DE 600 EUROS. (21/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU FC CANTOU MOYENNANT 62 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (22/05/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE ADOLPHE PAJEAUD – LOT 1 : TERRASSEMENT, GROS ŒUVRE, CHARPENTE, COUVERTURE, ETANCHEITE, REVETEMENTS DE FACADES, MENUISERIES EXTERIEURES, SERRURERIE, AVEC LA SOCIETE CONSTRUCTION MODERNE POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 517.22 EUROS HT. (26/05/2015)

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'APPLICATION WEB UBISPORT.FR DE GESTION DES PLANNINGS SPORTIFS AVEC LA SOCIETE UBISPORT POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 160 EUROS TTC. (27/05/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE PASSE AVEC LA SOCIETE EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE: ENTRETIEN DES POMPES ET FONTAINES DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 11 933.31 EUROS TTC. (28/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ROIMAT. (29/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DES DEPARTEMENTS DE PARIS ET DES HAUTS DE SEINE POUR LA GESTION DES PARCS DES SPORTS DE PUTEAUX ET D'ANTONY ET L'ARCHERIE CLUB D'ANTONY POUR LA MISE A DISPOSITION DE TERRAINS DE SPORT AU PARC DE LA GRENOUILLE POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 100 EUROS. (01/06/2015)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA PERTE PECUNIAIRE EVENTUELLE SUPPORTEE PAR LA VILLE EN CAS D'ANNULATION DU CONCERT DE BEN L'ONCLE SOUL LE 27 JUIN 2015 AVEC LE GROUPE DU PONT NEUF REPRESENTE PAR LE CABINET LA SECURITE NOUVELLE POUR UN MONTANT DE 5 920 EUROS TTC. (01/06/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ENTRETIEN DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY (APPEL D'OFFRES OUVERT) A LA SOCIETE SN FALLEAU, MARCHE A BONS DE COMMANDE SANS MINIMUM NI MAXIMUM (01/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « UNE VOIX POUR TOUTES ». (29/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION UNIVERSITE POPULAIRE D'ANTONY « UP-ANTONY ». (29/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS PAUL ROZE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA FARIBOLE JUSQU'AU 30 JUIN 2016. (09/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 1 – BATIMENTS PETITE ENFANCE AVEC LA SOCIETE TEP POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 655.76 EUROS TTC. (03/06/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL VISIO-ARC D'ARCHIVAGE DES CHRONOTACHYGRAPHES AVEC LA SOCIETE DELTA INDUSTRIE SERVICE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 332 EUROS TTC. (03/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC SOUPPE-BASE DE LOISIRS POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2015 POUR UN MONTANT DE 8 014 EUROS. (03/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LE CHAT ROUGE POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS D'ECRIURE AU SEIN DE L'ECOLE DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 2 700 EUROS TTC. (05/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION GYGO POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ART-THERAPIE EN COMPLEMENT DU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE LA REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 13 240 EUROS TTC. (05/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 8 JANVIER 2015 AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE TROIS SALLES SUPPLEMENTAIRES DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (05/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LES ECHOS DE BERNY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 2 JUIN 2015 AU 1^{ER} JUILLET 2016. (27/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 254 RUE ADOLPHE PAJEAUD AU PROFIT DU CERCLE CULTUREL ARTISTIQUE ANTONIEN (C.C.A.A) JUSQU'AU 30 JUIN 2016. (03/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR PATRICK BARNAY-GERANT DU CHALET ALEXANDRE POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LA STRUCTURE NOUVEAU SOUFFLE PENDANT L'ETE 2015 POUR UN MONTANT DE 3 780 EUROS. (05/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU CENTRE DE KERJOUANNO AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN SEJOUR DU 8 AU 19 SEPTEMBRE 2015 MOYENNANT 33 EUROS PAR JOUR ET PAR PERSONNE ET 106 EUROS PAR PERSONNE POUR LE TRANSPORT. (20/05/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A LA RECONSTRUCTION DU TERRAIN DE FOOTBALL DU STADE VELPEAU – PROCEDURE ADAPTEE A LA SOCIETE PIGEON TP LOIRE ANJOU POUR UN MONTANT DE 469 466.75 EUROS HT. (08/06/2015)

ORDRE DU JOUR

I - FINANCES -

- DETERMINATION DES TARIFS DES ACTIVITES PERISCOLAIRES A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015 - MODIFICATIF -
VOTE PAR : 41 voix POUR 07 CONTRE 01 ABSTENTION

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- GROUPE SCOLAIRE ET CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS ANGLE DE L'AVENUE LAVOISIER ET DE LA RUE PIERRE GILLES DE GENNES :
✓ APPROBATION DES ETUDES STADE AVANT PROJET DEFINITIF (APD) -
✓ ADOPTION DE L'AVENANT N°1 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ESPACE VASARELY : ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DU LOT MARCHE GLOBAL PASSE AVEC L'ENTREPRISE GCC SAS -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 20M² ISSUE DE LA PARCELLE CADASTREE CP N°145 SISE AVENUE FRANCOIS SOMMER APPARTENANT A L'AGENCE FONCIERE ET TECHNIQUE DE LA REGION PARISIENNE (AFTRP) -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 116 M² ISSUE DE LA PARCELLE CADASTREE AU N°106 SISE 79 RUE DES GLAISES APPARTENANT A MONSIEUR ALAIN DUBOUCHET -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- AUTORISATION ACCORDEE A M. LE MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CONCERNANT LE DEPOT DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE SITUE 84 RUE DE CHATENAY -
VOTE PAR : 49 voix POUR

III - TRAVAUX - CONTRATS -

- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LA REHABILITATION DU MUR DU CIMETIERE DE LA VILLE D'ANTONY -
VOTE PAR : 49 voix POUR

IV - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION -

- PARKING RUE MAURICE LABROUSSE ANGLE PLACE DU CARROUSEL – SOLDE DE LA CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS DE BIEVRE -
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 CONTRE

- ADOPTION DES CONVENTIONS DE TRANSFERT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET APPAREILS DE DEFENSE INCENDIE DES OPERATIONS DU COMPLEXE SPORTIF TABARLY AU NOYER DORE ET DU PARC DES ALISIERS ET DE LA RUE MARCEL MAILLARD -
VOTE PAR : 49 voix POUR

V - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- FIXATION DU TAUX DE REMUNERATION DES PSYCHOLOGUES VACATAIRES -
VOTE PAR : 49 voix POUR

VI - EDUCATION -

- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU CONTRAT D'AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DE LA VILLE D'ANTONY A PASSER AVEC LA SOCIETE ELRES (ELIOR RESTAURATION) -
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE GRETA 92 SUD POUR L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR DESTINES AUX ADULTES -
VOTE PAR : 49 voix POUR

VII - SPORT -

- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY : ADOPTION DES TARIFS POUR LA SAISON 2015-2016 -
VOTE PAR : 42 voix POUR 02 CONTRE 05 ABSTENTIONS

VIII - AFFAIRES DIVERSES -

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VILLE A PASSER AVEC L'ETAT, LA REGION D'ILE DE FRANCE, LE DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS DE BIEVRE, LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE, L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE DE FRANCE, LE POLE EMPLOI ET ANTONY HABITAT -
VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT 2013-2015 PASSE AVEC LE DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DEFINISSANT LE MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A L'ASSOCIATION GYGO -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE ET L'EGALITE DES CHANCES (A.C.S.E.) POUR LE FINANCEMENT D'UNE ACTION S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ADOPTION DE L'AVENANT N°7 A LA CONVENTION DE CONCESSION DE STATIONNEMENT A PASSER AVEC LA SOCIETE VINCI PARK GESTION -
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES D'ANTONY DENOMMEE « LE MARCHÉ DES DECOUVERTES » POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU MARCHÉ D'ANTONY ET L'INFORMATION DES USAGERS -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES VILLES DU RER B SUD » -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES - ADDITIF -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS VISANT L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU ORDINAIRE -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2015 (2^{ème} JURY) -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2015 (2^{ème} JURY) -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LES SERVICES DE L'ETAT POUR LA TRANSMISSION DEMATERIALISEE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE-
VOTE PAR : 49 voix POUR
- ADHESION DE LA COMMUNE :
✓ A L'ASSOCIATION QUAND LES LIVRES RELIENT –
✓ A L'ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE SUR LE LIVRE POUR ENFANTS (ARPLE) -
VOTE PAR : 49 voix POUR
- DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS :
1– Syndicat Mixte « AUTOLIB' METROPOLE »
2– 1^{ère} (Education), 3^{ème} (Culture) et 9^{ème} (Circulation et transports) Commissions Municipales -
3– Conseils d'Ecoles -
VOTE PAR : 42 voix POUR 07 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2014 -
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA FOURRIERE AUTOMOBILE POUR L'ANNEE 2014 -
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU FUNERARIUM POUR L'ANNEE 2014-
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DU STATIONNEMENT POUR L'ANNEE 2014 -
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY POUR L'ANNEE 2014 -
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ANNEE 2014 -
- INFORMATION RELATIVE A L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET MASSY-VALENTON-

**Fin de la séance à 00h00
Antony, le 26 juin 2015**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**